

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 134 (1989)
Heft: 2

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue

Military Review N° 12, décembre 1988

Jacob W. Kipp met face à face la doctrine militaire soviétique et le problème du contrôle des armements conventionnels, ouvrant ainsi la porte d'une sorte de dossier du mois consacré à la stratégie de l'URSS. Y a-t-il là une sorte de «nouvelle pensée soviétique», se demande l'auteur. Il penche plutôt pour une nouvelle forme d'expression dans les relations internationales qui veille à ce que l'URSS, psychologiquement mais militairement aussi, conserve l'avantage. Et, comme chacun sait, celui-ci est généralement dans le camp qui prend l'initiative des opérations, qu'elles soient politiques ou militaires.

Dans le même dossier, Graham H. Turbiville montre que les planificateurs soviétiques, pour s'occuper principalement à nos yeux de stratégie, n'en négligent pas pour autant l'échelon tactique et veillent à un développement suffisant des moyens destinés aux petites formations.

Retenons enfin l'article du colonel David M. Glantz qui met en exergue l'importance de la surprise («Maskirovka») dans l'ensemble de la stratégie soviétique, mais appliquée aussi aux échelons opératif et tactique.

Ejército N° 588, janvier 1989

La revue espagnole – toujours aussi remarquablement bien présentée mais dont les pages ont encore, dès le volume ouvert, une fâcheuse propension à se déguiser en feuilles volantes – consacre son dossier du mois à l'actualité du service de santé militaire. A force de lire, dans des revues étrangères, des articles sur ce sujet, on ne saurait manquer d'être frappé par l'importance accordée, dans toutes les armées, au problème du transport, et notamment de l'hélicoptère. Et on ne peut manquer non plus de se demander si, à cet égard, nos propres troupes sanitaires ne sont pas quelque peu sous-dotées, en montagne notamment. Parmi les nombreux articles qui constituent ce dossier, il convient de relever celui qui est consacré aux échelons

avancés, ce que nous appelons les «sanitaires de troupe».

Dans un tout autre domaine, nous avons retenu l'article que le général Luis Carreras Gonzalez consacre aux armes antichars légères, notamment aux diverses mines et aux engins filoguidés. On relèvera, en particulier, le cas du AT4/AJAX, sorte de «Dragon» mais dont le tube de lancement est monté sur un affût ressemblant quelque peu à celui de notre phare infrarouge «B-200».

Revue de l'OTAN N° 6, décembre 1988

Ambassadeur itinérant des Etats-Unis et conseiller spécial du président Reagan, M. Paul H. Nitze estime que les négociations en matière de sécurité et de maîtrise des armements constituent un «début prometteur». Ce qui n'empêche pas l'auteur de recommander à l'Alliance atlantique de faire «ce qui est nécessaire pour maintenir des capacités de dissuasion adéquates». Comme les nombreux auteurs qui, dans cette revue comme dans d'autres, se sont exprimés sur ce sujet, M. Nitze prêche donc la prudence ou, à tout le moins, met en garde contre toute forme d'aveuglement.

Pour sa part, M^{me} l'ambassadrice Tessa Solesby, chef de la délégation britannique au Comité du désarmement à Genève, considère que la convention sur les armes chimiques qui sera bien signée un jour ou l'autre doit faire l'objet d'une «haute priorité» de l'Alliance atlantique. Les souvenirs de la Première Guerre mondiale, qui faisaient rétrospectivement frémir d'horreur, ont malheureusement repris un caractère dramatiquement actuel avec la guerre Iran-Irak, et les images d'enfants blessés au «gaz moutarde» ne sont plus supportables.

S'intéressant aux réformes de M. Gorbatchev, le professeur et soviétologue Ferdinand Feldbrugge montre qu'il est difficile de discerner quelles sont les intentions réelles de M. Gorbatchev. Si l'on pouvait les connaître, combien l'appréciation – et donc la réaction – seraient simplifiées! Sur le plan économique au moins, l'objectif paraît clair: il s'agit de promouvoir un système qui, tout en demeurant sous le contrôle de l'Etat, «fonctionne au moins aussi bien que les économies de marché avancées».

**Protection civile N° 1-2,
janvier/février 1989**

Une part très importante de la revue est consacrée à l'exercice de défense générale de novembre 1988. Il s'agissait de mettre en évidence le comportement des organes de la défense générale dans trois situations distinctes: crise, protection de la neutralité et enfin défense. Le canton de Genève a été particulièrement concerné par cet exercice puisque, à côté des éléments de l'EM civil de conduite, 800 militaires de l'arrondissement territorial 14 y ont participé. Pour mémoire, la direction de l'exercice regroupait 630 personnes. La revue publie deux interviews: celle d'abord de M. Edouard Belser, conseiller d'Etat de Bâle-Campagne et directeur civil de l'exercice. Il met en évidence le rôle à jouer par la protection civile et la nécessité qu'il y a, de la part des autorités cantonales ou communales, de l'engager à temps. Seconde interview, celle du conseiller national François Jeanneret, président du Conseil de la défense, qui expose le fonctionnement et les attributions de l'organe consultatif qu'il préside. Selon le magistrat, le Conseil de la défense devra dans les prochaines années se préoccuper de la politique de sécurité de la Suisse dans l'Europe nouvelle qu'on nous promet à partir de 1993. Second point fort du travail à venir: améliorer la position de la défense générale au sein de l'administration fédérale.

Notons au passage que, soucieuse de faire passer son information dans les milieux les plus larges (et les milieux internationaux de Suisse sont très directement intéressés à l'efficacité de nos mesures de défense à tous les niveaux), la revue a traduit quelques-uns des articles relatifs à l'exercice de défense générale en anglais.

Relevons enfin, parmi les informations émanant de l'Office fédéral de la Protection civile, que celui-ci envisage de mettre un accent particulier, cette année et l'an

prochain, sur le recrutement des femmes appelées à servir volontairement dans les organisations de protection civile.

**Rivista Militare della Svizzera Italiana N° 6,
novembre/décembre 1988**

A côté d'autres articles repris de différentes publications, la RMSI publie une étude que le commandant de corps Roberto Moccetti consacre à l'histoire de la brigade frontière 9, une grande unité qu'il a d'ailleurs lui-même commandée dans les années soixante-dix. L'auteur insiste notamment sur l'importance opérative du secteur de la brigade et montre l'évolution de ses moyens, en particulier depuis l'organisation des troupes de 1951.

Défense nationale, janvier 1989

La première session européenne de l'Institut des hautes études de défense nationale, regroupant des participants de sept pays, a entendu s'exprimer le premier ministre, M. Michel Rocard, sur le thème «L'Europe et sa sécurité». Dans ce texte que reproduit la revue, l'auteur relève que l'Europe occidentale regroupe des valeurs et des intérêts qui lui sont spécifiques: la démocratie pluraliste, le respect des droits de l'homme et un haut niveau de développement et de protection sociale. Ce qui n'empêche pas cette Europe occidentale d'être un pilier d'un plus grand tout, l'Alliance atlantique. Selon Michel Rocard, les principes de ce qu'il nomme «l'Europe de la défense» sont:

- savoir combiner l'exigence de sécurité et le désarmement;
- nécessité des forces classiques et nucléaires, ensemble, pour défendre l'Europe;
- parler de l'Europe avec tous les pays d'Europe: les relations franco-allemandes sont sans doute essentielles. Mais «nul ne peut oublier que la sécurité de l'Europe est globale».